

<http://ec-mariecurie-lavilleauxdames.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/spip.php?article176>



ABSENCES

- DIRECTION -

Date de mise en ligne : jeudi 9 juin 2022

Copyright © Ecole élémentaire Marie Curie de LA VILLE AUX DAMES -

Tous droits réservés

ABSENCES

Madame, Monsieur,

La fin de l'année scolaire est fixée au jeudi 7 juillet après la classe.

Je vous rappelle que pour tout motif d'absence supérieur à 2 jours (hors maladie),
vous devez faire une demande d'autorisation auprès de l'inspecteur de l'Education Nationale, via l'adresse
ce.ien37spdc chez ac-orleans-tours.fr
avec copie à l'école ec-la-ville-aux-dames chez ac-orleans-tours.fr

Cordialement,

Anne-Marie Saint-Jean